

La Communauté métropolitaine de Montréal demande à l'Office national de l'énergie d'exiger les essais hydrostatiques immédiatement pour l'Oléoduc 9B d'Enbridge

Montréal, 4 Mai 2015 - Les Citoyens au Courant de Vaudreuil-Soulanges applaudit la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour l'adoption d'une résolution demandant à l'Office national de l'énergie (ONÉ) d'exiger immédiatement des essais hydrostatiques sur l'oléoduc 9B d'Enbridge. La porte-parole du groupe citoyen, Lorraine Caron, souhaite remercier la CMM et son président Monsieur Denis Coderre maire de Montréal, ainsi que tous les autres regroupements d'élus municipaux, "qui ont écouté et pris au sérieux les préoccupations des citoyens et qui ont agit diligemment sur cet enjeu de sécurité en adoptant des résolutions semblables et en les transmettant à l'ONÉ."

Selon les propos du Maire Coderre lors de l'Assemblée de la CMM le 30 avril dernier, des discussions portant sur la question des essais hydrostatiques avaient lieu le jour même entre les ingénieurs de l'ONÉ et ceux du Comité de vigilance de la CMM pour déterminer la meilleure façon de s'assurer de l'intégrité de l'oléoduc avant sa mise en service. Les Citoyens au Courant considère toutefois que de tels échanges techniques auraient dû avoir lieu en octobre 2013, lors des Audiences publiques de l'ONÉ sur l'oléoduc 9B, mais que suite aux changements législatifs apportés par le gouvernement Harper en 2012, l'ONÉ n'a pas permis de contre-interrogatoire d'Enbridge.

"Les témoignages d'experts de l'industrie, notamment celui de Richard Kuprewicz, expert américain en sécurité des pipelines, nous ont convaincu que le test hydrostatique est la seule façon de garantir que la ligne 9B pourra supporter la pression à laquelle elle sera soumise, et la seule façon de détecter les petits trous de corrosion qui pourraient mener à une rupture" affirme Katherine Massam, des Citoyens au Courant.

"Nos élus municipaux ont fait leur travail en demandant ces tests. Nous nous attendons maintenant à ce que le gouvernement du Québec en fasse autant, en appliquant les 18 recommandations émises par la CAPERN en décembre 2013, dont celle qui exige des essais hydrostatiques pour vérifier l'état de la canalisation de l'oléoduc 9B" ajoute Lorraine Caron. Le gouvernement du Québec s'est engagé à respecter les 18 recommandations de cette Commission parlementaire, et a mis en place une Unité de vigilance permanente sur les hydrocarbures, dont le premier mandat est de donner suite à ces recommandations. Selon ce qu'a affirmé le Ministre de l'énergie et des ressources naturelles M. Pierre Arcand le 22 avril dernier lors de l'étude des crédits de son ministère, cette Unité a débuté ses travaux en octobre 2014 et doit remettre son rapport concernant l'oléoduc 9B le 12 juin 2015.

Les 24 et 25 février derniers, les députés Bernard Drainville et Amir Khadir avaient présenté deux motions à l'Assemblée nationale du Québec, adoptées à l'unanimité, rappelant au gouvernement son engagement à faire respecter les conditions de la CAPERN et à déposer un rapport en ce sens avant la fin de la session parlementaire.